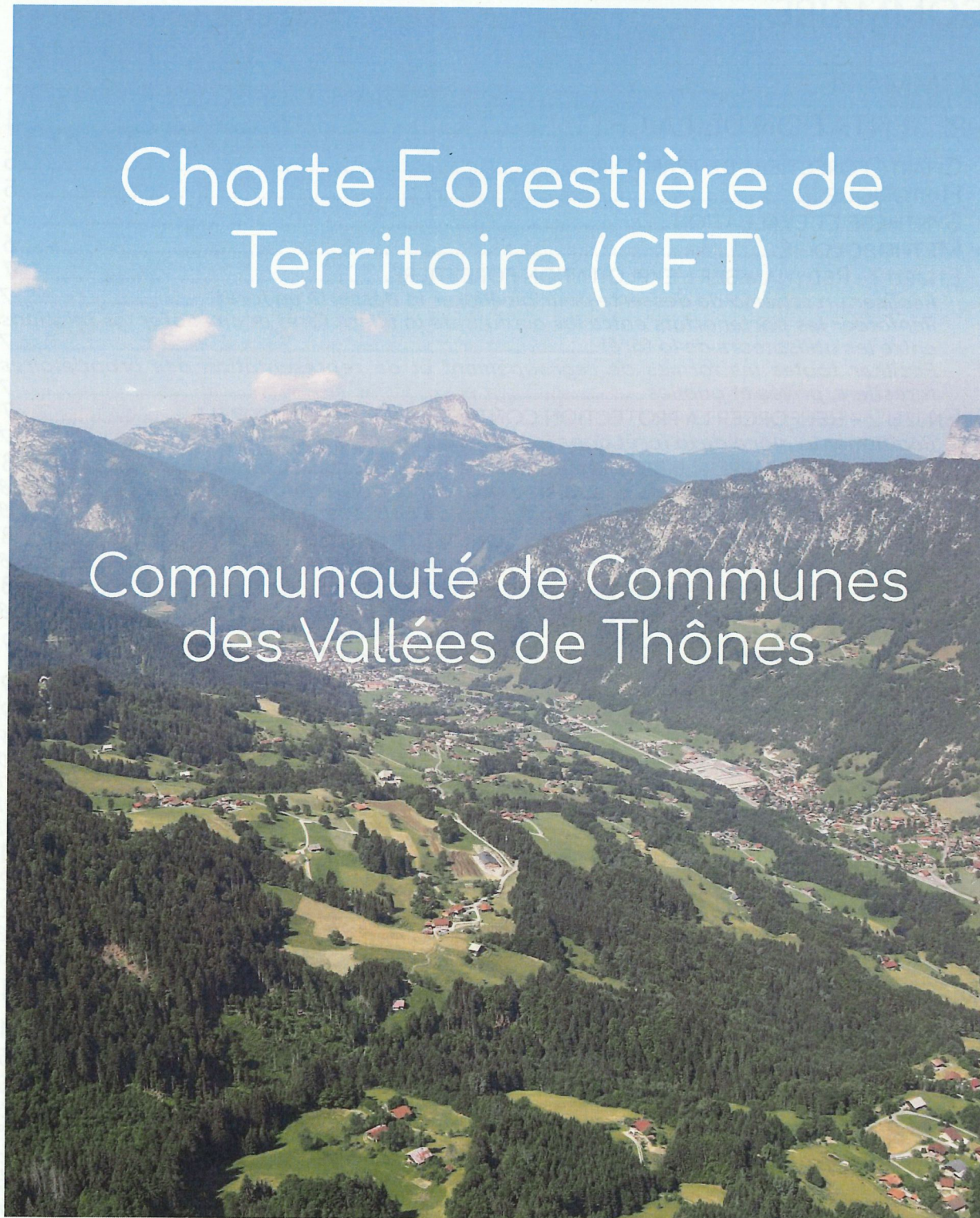




CCVT
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DES VALLÉES
DE THÔNES

Charte Forestière de Territoire (CFT)

Communauté de Communes des Vallées de Thônes



 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

 **Cofinancé par**
l'Union européenne

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
PRESENTATION DE LA CFT	4
CHARTE FORESTIERE DE TERRITOIRE	5
HISTORIQUE.....	5
SYNTHESE ET EVALUATION.....	6
METHODOLOGIE	6
ENJEU 1 – REDYNAMISER L'EXPLOITATION FORESTIERE.....	7
<i>Réaliser un schéma de desserte pour améliorer la desserte en forêt</i>	7
<i>Renforcer les partenariats entre les acteurs de la filière forêt et améliorer les relations entre les utilisateurs de la forêt.....</i>	7
<i>Faciliter toutes les formes de regroupement et de représentation des propriétaires forestiers, privés et publics</i>	7
ENJEU 2 – RENFORCER LA PROTECTION CONTRE LES RISQUES NATURELS	7
<i>Réaffirmer la place de la forêt dans la protection contre les risques naturels.....</i>	7
ENJEU 3 – DEVELOPPER LE BOIS ENERGIE	8
<i>Faciliter la mise en place de chaudières utilisant le bois-énergie.....</i>	8
<i>Développer les circuits courts de production de bois-énergie</i>	8
ENJEU 4 – UTILISER D'AVANTAGE LE BOIS CONSTRUCTION.....	8
<i>Favoriser le recours au bois local dans la construction.....</i>	8
ENJEU 5 – COMMUNIQUER SUR LA CHARTE FORESTIERE	8
<i>Communiquer sur les actions de la CFT et la filière forêt-bois</i>	8
DIAGNOSTIC FORESTIER DU TERRITOIRE DE LA CCVT	9
INFORMATIONS GENERALES	9
LA FORET ET LA RESSOURCE BOIS	9
<i>Essences et peuplements</i>	9
<i>Propriétés forestières.....</i>	10
<i>Mobilisation de la ressource</i>	11
<i>Impact du dérèglement climatique</i>	11
<i>Equilibre sylvo-cynégétique.....</i>	11
LA PRESERVATION DES RESSOURCES NATURELLES	11
LA FILIERE FORET-BOIS	12
LES AUTRES USAGES DE LA FORET	12
<i>Protection contre les risques naturels.....</i>	12
<i>Conflits d'usage.....</i>	13
METHODOLOGIE DU RENOUVELLEMENT DE LA CHARTE	14
EQUIPE PROJET ET DEROULEMENT DE LA CONCERTATION	14
AXES THEMATIQUES.....	15
ACTEURS SOLLICITES	15
<i>Membres du COPIL.....</i>	15
<i>Membres du COTECH.....</i>	15
<i>Acteurs locaux sollicités par thématiques</i>	16
DEROULE DES GROUPES DE TRAVAIL.....	16
PLAN D'ACTIONS	17
AXES	17
DECLINAISON EN OBJECTIFS.....	17
DECLINAISON EN ACTIONS ET EN SOUS-ACTIONS	18
FICHES ACTIONS	18

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE 2025-2035.....	25
MISE EN ŒUVRE 2025-2027.....	33
ANNEXES.....	34
SIGNATAIRES DE LA CHARTE.....	35
LEXIQUE.....	36



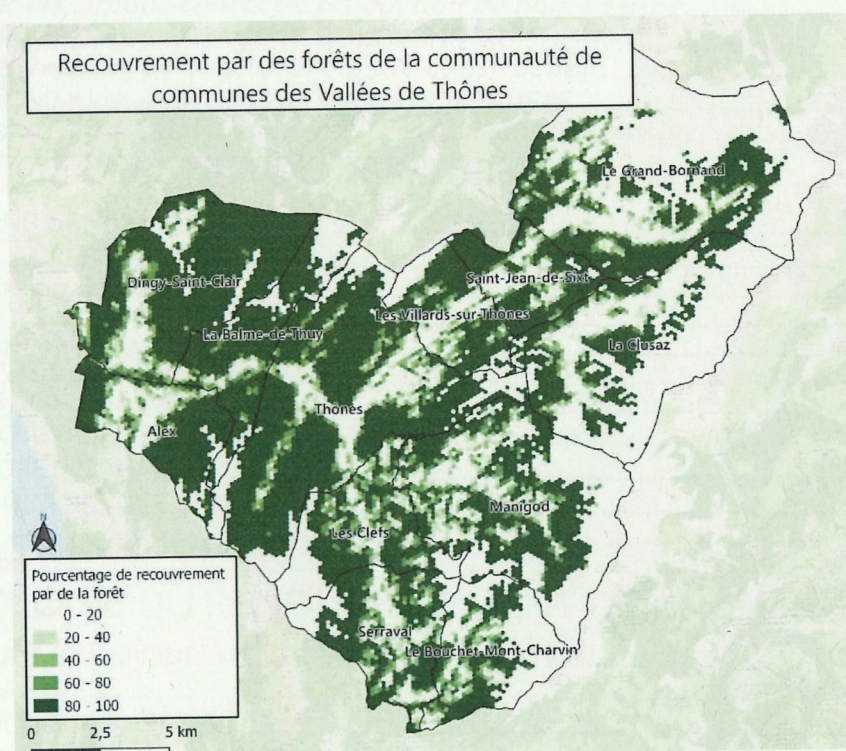
PRESENTATION DE LA CFT

La forêt fait partie de l'identité même de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes (CCVT). Avec un peu plus de 50% de couverture forestière, le territoire jouit d'une longue tradition forestière. La forêt est une ressource abondante pour la production de bois d'œuvre et bois-énergie (les prélèvements de bois sont estimés à 70 000 m³ par an à l'échelle du massif) (COFOR, 2022).

La CCVT est composée de 12 communes :

Alex	Le Bouchet Mont Charvin	Manigod
Dingy Saint Clair	Le Grand Bornand	Saint Jean de Sixt
La Balme de Thuy	Les Clefs	Serraval
La Clusaz	Les Villards sur Thônes	Thônes

La Charte Forestière de territoire de la CCVT constitue une démarche proactive visant à promouvoir la conservation, la gestion durable et l'utilisation responsable des précieuses ressources forestières présentes sur le territoire.



Carte issue du Diagnostic forestier du territoire.

Données IGN et INFN (Inventaire Forestier National), 2022.

Charte forestière de territoire

Une CFT est un outil d'aménagement du territoire qui est mis en œuvre de manière volontaire par les collectivités territoriales. Elle définit une stratégie pour la forêt et la filière forêt-bois locale.

La charte se base sur un diagnostic territorial (COFOR, 2022) et une phase de concertation (ONF-CNPF, 2024) des acteurs locaux à l'issue desquels sont définis des objectifs et un programme pluriannuel d'actions.

La forêt joue un rôle multifonctionnel en assurant la production de bois, l'accueil du public, la protection face aux risques naturels et en tant que support de biodiversité.

Sa préservation est donc essentielle pour maintenir l'équilibre écologique, lutter contre le changement climatique et protéger la biodiversité. Elle constitue un puits de carbone majeur, un réservoir de vie et une ressource précieuse pour les générations futures. Une gestion durable des forêts permet de concilier exploitation économique et respect des écosystèmes, en assurant le renouvellement des peuplements forestiers et en prévenant la surexploitation. Structurer la filière forêt-bois est un levier indispensable pour valoriser les ressources tout en les protégeant : cela implique de coordonner les acteurs, renforcer les circuits de production, de transformation et de valorisation du bois local, tout en soutenant les emplois et les savoir-faire, en encourageant une utilisation responsable du bois.

Historique

La CFT du territoire de la CCVT a vu le jour en 2009 sous le nom de CFT Fier-Aravis, poussée par le Contrat de Développement Rhône Alpes du Bassin Annécien. Il s'agissait alors de l'unification de la CCVT et du Syndicat Intercommunal ABD (Communes d'Alex, La Balme-de-Thuy et Dingy-Saint-Clair) autour d'un projet de préservation et de valorisation de leur ressource forestière. La réalisation du diagnostic forestier par le cabinet d'étude MTDA a permis la rédaction d'une liste d'actions prioritaires compte tenu des observations faites dans le diagnostic. La promptitude du territoire à mettre en œuvre cette démarche de concertation et de développement durable reflète un réel intérêt et un engagement fort de la part des politiques locales sur les thématiques et les enjeux de la filière forêt-bois.

En 2022, les élus ont souhaité réaliser une évaluation de la précédente CFT signée en 2009 et un diagnostic actuel des massifs forestiers de la CCVT. Ce travail, réalisé par les Communes Forestières 74 (COFOR), a permis de conclure sur la pertinence de ce dispositif CFT et de mettre en évidence différents grands enjeux forestiers actuels sur le Territoire.

Le plan d'action, décliné entre 2009 et 2022, est un premier pas réussi et pertinent pour contribuer au maintien d'une filière forêt-bois dynamique sur le territoire. Les actions, très diverses, prennent en compte le caractère multifonctionnel des forêts et tentent d'apporter des solutions pour garantir la pérennité des espaces forestiers et les services qu'ils apportent à la population. La desserte forestière, le développement de la culture forêt bois, la gestion des forêts de protection, la valorisation du bois local sur le territoire, sont des actions pertinentes qu'il faudra renouveler.

Synthèse et évaluation

La synthèse de la précédente CFT Fier-Aravis a été établie par les COFOR en 2022. Les éléments présentés ci-dessous sont issus du document « Evaluation de la Charte forestière Fier-Aravis », lui-même disponible en annexe 1.

L'évaluation de la CFT a permis de dresser un bilan quantitatif et qualitatif des actions mises en place depuis 2009, de repérer les freins et les dynamiques, de formuler des recommandations et des pistes de réflexion pour aider à la construction d'un nouveau programme d'actions.

Méthodologie associée à l'évaluation de la première CFT

L'évaluation s'est basée sur les différents éléments de bilan issus des différents comptes-rendus de comités de pilotage (COPIL) et bilans d'actions. Le document complet est disponible en Annexe 1 (Rédaction Communes Forestières, 2022).

En s'appuyant sur le diagnostic forestier territorial, la CCVT et le syndicat ABD se sont donnés comme ambition de répondre à cinq enjeux majeurs, déclinés en 8 actions.

Pour permettre une vision globale, un tableau d'évaluation a été construit pour chaque action. Un code couleur a été mis en place afin de caractériser les différents critères de pertinence, et d'efficacité :

- Peu pertinent, peu efficace
- Assez pertinent, assez efficace,
- Très pertinent, très efficace,
- Ne sait pas (ne permet pas d'attribuer une appréciation)

Orientations		Per. Ef. Actions	
1	Redynamiser l'exploitation forestière		Réaliser un schéma de desserte pour améliorer la desserte en forêt
			Renforcer les partenariats entre les acteurs de la filière forêt et améliorer les relations entre les utilisateurs de la forêt
			Faciliter toutes les formes de regroupement et de représentation des propriétaires forestiers, privés et publics
2	Renforcer la protection contre les risques naturels		Réaffirmer la place de la forêt dans la protection contre les risques naturels
3	Développer le bois énergie		Faciliter la mise en place de chaudières utilisant le bois-énergie
			Développer les circuits courts de production de bois-énergie
4	Utiliser davantage le bois construction		Favoriser le recours au bois local dans la construction
5	Communiquer sur la charte forestière		Communiquer sur les actions de la CFT et la filière forêt-bois

Per : Pertinence

Ef : Efficacité



De cette manière, nous avons pu déterminer si l'action réalisée était pertinente et conforme aux enjeux identifiés au départ. Ensuite, nous avons pu indiquer si l'action réalisée a été efficace sur le territoire et de quelle manière.

Il est toutefois nécessaire de noter que cette appréciation est donnée à titre indicatif, elle relève de l'interprétation et peut être soumise à discussion.

Enjeu 1 – Redynamiser l'exploitation forestière

Réaliser un schéma de desserte pour améliorer la desserte en forêt

Etat des lieux de la desserte existante et identification des secteurs en déficit de desserte

Etude d'opportunité et mise en place de scénarios de mobilisation (279 projets identifiés)

Animation des projets de dessertes prioritaires

Renforcer les partenariats entre les acteurs de la filière forêt et améliorer les relations entre les utilisateurs de la forêt

Rédaction d'une charte des bonnes pratiques d'exploitation forestière avec FIBOIS 74 mais peu de signataires

Faciliter toutes les formes de regroupement et de représentation des propriétaires forestiers, privés et publics

Animation de projets de desserte ayant conduit à un projet d'ASA intercommunale

Enjeu 2 – Renforcer la protection contre les risques naturels

Réaffirmer la place de la forêt dans la protection contre les risques naturels

Etude menée en 2013 par l'ONF sur les forêts de protection avec l'identification de 16 sites prioritaires.

Rédaction de 2 plans de gestion de site pilotes (parmi les 16 sites prioritaires), sur le site des Perrasses (Thônes) et au niveau du défilé de Dingy-Saint-Clair (Alex)

Réalisation d'une coupe à l'hélicoptère en 2023 sur le site du défilé de Dingy-Saint-Clair



Enjeu 3 – Développer le bois énergie

Enjeu 4 – Utiliser davantage le bois construction

Favoriser le recours au bois local dans la construction

Pas d'actions mise en œuvre.

Enjeu 5 – Communiquer sur la charte forestière

Communiquer sur les actions de la CFT et la filière forêt-bois

Réalisation des biennales « Au fil du bois »

Reportage sur la filière forêt-bois en partenariat avec l'Ecomusée du bois et de la forêt

Exposition « Forêts d'ici et d'ailleurs »

Evènement 20 ans de l'Ecomusée du bois et de la forêt

DIAGNOSTIC FORESTIER DU TERRITOIRE DE LA CCVT

Un diagnostic du territoire a également été réalisé en 2022 par les COFOR. Les éléments présentés ci-dessous sont issus du document final, disponible en Annexe n°2 (rédaction Communes Forestières, 2022).

Informations générales

Le territoire de la CCVT est dans une zone avec un climat préalpin. La pluviométrie moyenne est de 1 700 mm d'eau / an.

Le changement climatique se traduisant par une augmentation continue de la température moyenne annuelle (+ 2,1° C depuis 1951) et la propension grandissante à des étés secs, remet en question l'adaptation des essences forestières en place sur le territoire. Cela impacte donc les peuplements résineux en place et leur pérennité.

La topographie du secteur est marquée par une forte déclivité avec une pente supérieure à 28% sur presque un tiers du territoire. L'altitude moyenne s'établit à 1 315 m.

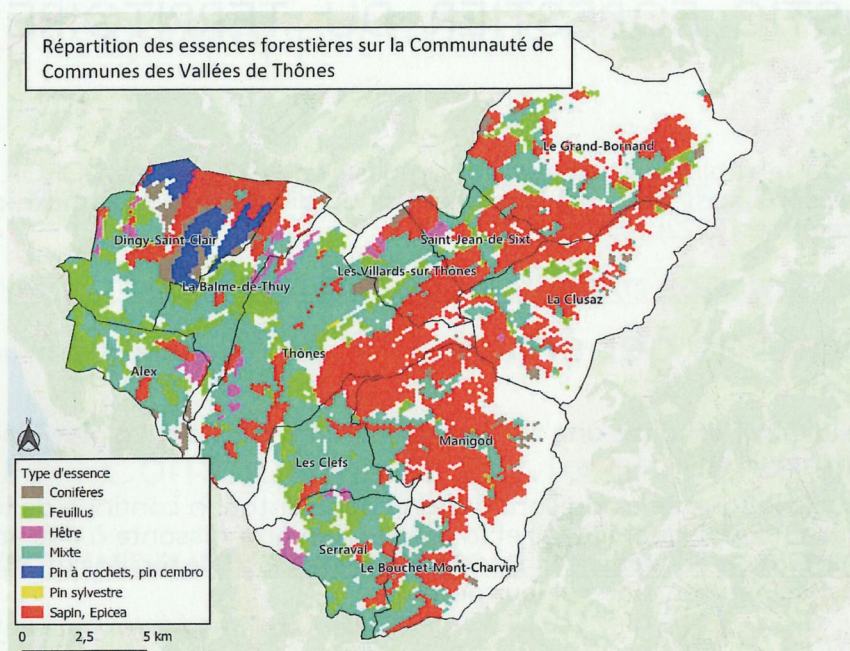
La forêt et la ressource bois

Essences et peuplements

La surface forestière occupe 18 368 ha, soit plus de 50% de la totalité du territoire.

Les peuplements forestiers sont répartis entre les feuillus (14%), les peuplements mixtes dans un tiers des forêts et des peuplements résineux sur près de la moitié de surface forestière. Ces derniers sont dominés par l'épicéa. On trouve également du sapin et du hêtre ainsi que divers feuillus (frêne, érable, chêne, ...).

L'accroissement annuel est de 7,68m³/ha/an, ce qui représente environ 140 000 m³ de bois généré chaque année. Néanmoins compte tenu des accès difficiles et donc d'une rentabilité parfois modérée, l'ensemble n'est pas valorisable.

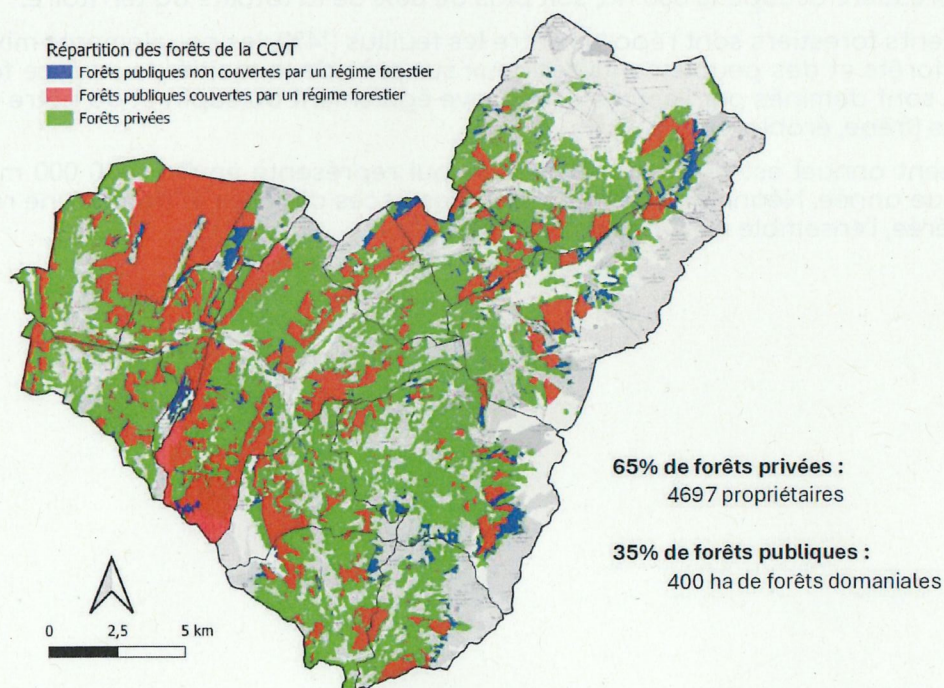


Carte issue du diagnostic forestier du territoire, 2022.

Propriétés forestières

La répartition de la propriété forestière est la suivant :

- 65% de forêts privées, avec 93% des propriétaires qui possèdent entre 0 et 4 ha ;
- 35% de forêts publiques dont 1,2% de forêts domaniales.



Carte issue du diagnostic forestier du territoire, 2022.



Mobilisation de la ressource

Le territoire est doté d'un schéma de desserte depuis 2013.

39% de la surface forestière de la CCVT est desservie. Il existe 2,7km de desserte pour 100 ha de forêt. A cela s'ajoute 160 places de dépôt de bois.

Impact du dérèglement climatique

Les impacts sont déjà observables sur le territoire de la CCVT. Notamment, l'épicéa subit de plein fouet les sécheresses estivales, couplées à des vagues d'attaques de scolytes.

Equilibre sylvo-cynégétique

Le territoire d'étude se situe à cheval sur trois pays cynégétiques ; à 90 % sur l'unité de gestion cynégétique (UGC) Aravis, puis le reste se partage entre les UGC Glières et Bargy

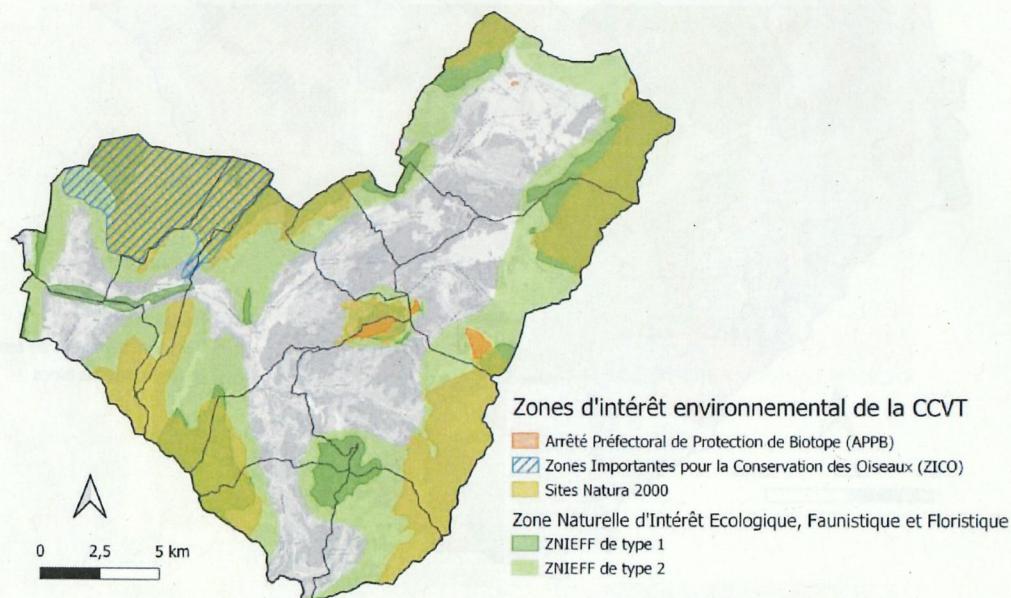
Les comptages montrent des populations de cervidés importantes et en hausse constante depuis leur introduction à la fin du 20ème siècle. L'équilibre sylvo-cynégétique est décrit comme menacé sur le territoire.

La préservation des ressources naturelles

Le territoire de la CCVT est couvert par plusieurs zonages et inventaires :

- 4 Arrêté Préfectoral de Protection de Biotopes ;
- 1 Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) ;
- 5 zones Natura 2000 ;
- 14 ZNIEFF de type 1 et 2 ;

Ce sont des indicateurs de la richesse écologique du territoire.



Carte éditée par l'ONF en 2024 dans le cadre de la concertation préalable

La filière forêt-bois

Cette filière est constituée par les entreprises de production et d'exploitation du bois puis par les entreprises de première et de deuxième transformation, ainsi que par les entreprises ayant une activité de prescription (architecte, bureaux d'études...).

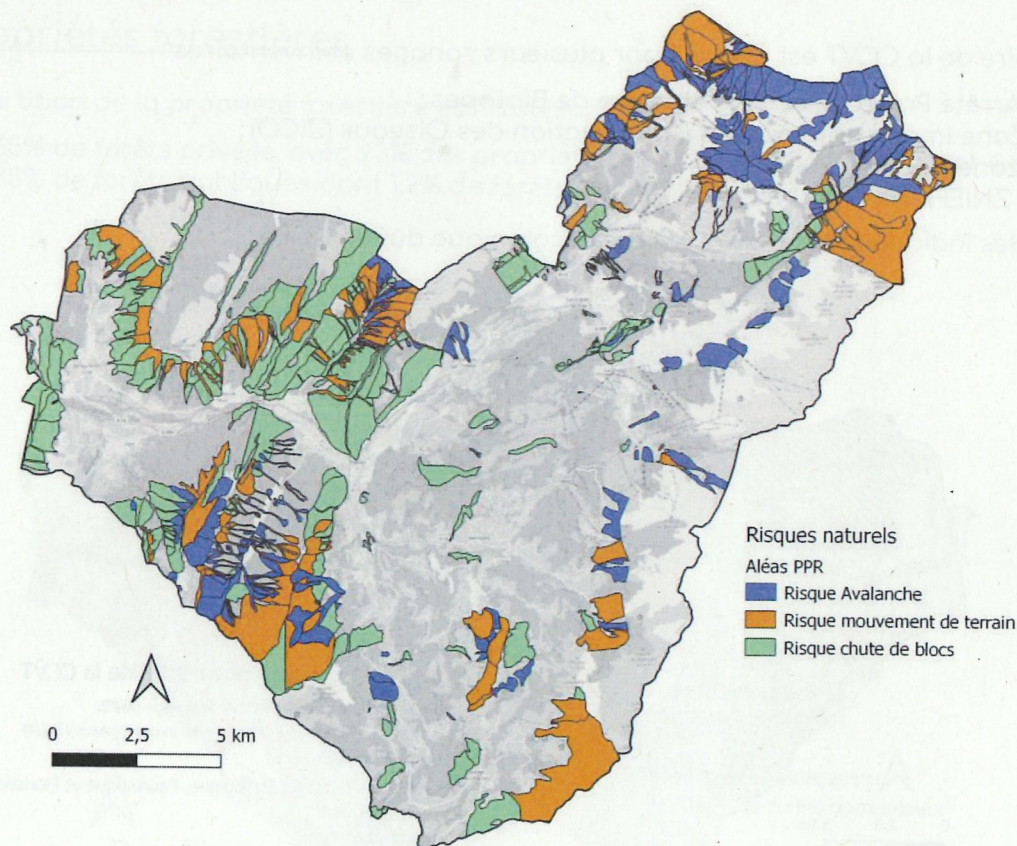
157 entreprises liées à la filière forêt-bois ont été recensées en 2022, notamment des entreprises de deuxième et troisième transformation. Les scieries sont en déclin depuis plusieurs années, tout comme les entreprises de travaux forestiers constituant la filière amont.

Les autres usages de la forêt

Protection contre les risques naturels

Le territoire de la CCVT est impacté par la présence d'aléas naturels, notamment les éboulements et les chutes de blocs. La forêt a un rôle de protection avéré et constitue notamment une zone de transit dans laquelle les blocs peuvent être arrêtés et fixés.

Ainsi 18% de la surface forestière a un rôle de protection, soit environ 3 414 ha.



Carte éditée par l'ONF en 2024 dans le cadre de la concertation préalable



Conflits d'usage

Le territoire de la CCVT est caractérisé par l'usage des espaces naturels et notamment forestiers pour le loisir. Les massifs sont arpentés par différents usagers tout au long de l'année.

Le partage entre les utilisateurs de loisir, les professionnels et les chasseurs est à l'origine de conflits et d'incompréhension.



METHODOLOGIE DU RENOUVELLEMENT DE LA CHARTE

Equipe projet et déroulement de la concertation

Equipe projet

La CCVT a choisi de confier le renouvellement de sa charte à un groupement composé de l'ONF et du CNPF.

L'équipe en charge de ce projet est constituée par les structures et personnes suivantes :



**Maud
LETURGEON**

*Cheffe de projet
environnement*

**Lucile
TOUBLAN**

*Stagiaire dédiée à
la CFT*

**Pascal
SYLVESTRE**

*Technicien Bornes-
Aravis-Vallées de
l'Arves et du Giffre*

**Lauriane
HENNET**

*Chargée de projet
Services
écosystémiques*

**Stella
SOTORRA**

*Chargée de mission
N2000,
Pastoralisme, Forêt*

Déroulement de la concertation

Avril 2024 : Comité de pilote (COFIL) 1

- Lancement du projet avec la présentation de l'équipe, de la méthodologie et du déroulé de la concertation

Avril à juin 2024 : Concertations réparties en 6 groupes de travail, selon des thématiques préétablies

Août 2024 : Bilan de fin de stage de Lucile TOUBLAN, stagiaire à l'ONF

- Présentation de l'ensemble des concertations auprès des acteurs locaux conviés aux différents groupes de travail

Novembre 2024 : COFIL 2

- Présentation des résultats de la concertation
- Ebauche d'enjeux, d'objectifs et d'actions

Avril 2025 : COFIL 3

- Validation des actions et des budgets associés

Un comité technique (COTECH) s'est tenu en amont de chaque COFIL.

L'ensemble des présentations et comptes rendu de l'ensemble des Comités de Pilotages sont disponibles en Annexe 3.

Axes thématiques

Afin d'identifier les actions pertinentes pour le territoire, le choix a été fait de diviser la réflexion selon 7 axes thématiques.

Ils ont été identifiés à l'aide de la précédente CFT, du bilan qui en découle, et en identifiant les nouveaux enjeux du territoire.



Axe 1

Morcellement du foncier

24 avril
15h - 17h



Axe 2

Gestion sylvicole, mobilisation des bois et desserte

13 juin
9h30h - 12h



Axe 3

Résistance et résilience des forêts

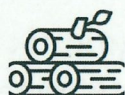
2 juillet
14h - 16h30



Axe 4

Risques naturels

23 mai
14h30 - 17h



Axe 5

Filière bois, bois énergie

17 juin
14h - 16h30



Axe 6

Dialogue forêt-société

17 juin
9h30 - 12h



Axe 7

Biodiversité

Les 6 premiers axes ont été traités par des groupes de travail, tandis que l'axe concernant la biodiversité a fait l'objet d'entretiens avec des acteurs pré-identifiés. L'ensemble des supports de présentation associées à chaque groupe de travail est à retrouver en Annexe 4.

Acteurs sollicités

Membres du COPIL (Comité de Pilotage)

Le COPIL est composé de l'équipe projet (CCVT, ONF et CNPF), du Pôle Excellence Bois, des COFOR 74, des élus de la commission forêt de la CCVT et des institutions, à savoir, la Région AuRA, le Département de la Haute Savoie et les services de l'Etat (DDT).

Membres du COTECH (Comité technique)

Un COTECH s'est réuni en amont de chaque COPIL. Il était composé de l'ONF, du CNPF et de la CCVT.

Acteurs locaux sollicités par thématiques

Axes	Nombre de participants
Axe 1 : Morcellement foncier	15
Axe 2 : Gestion sylvicole, mobilisation des bois et desserte	17
Axe 3 : Résistance et résilience des forêts	15
Axe 4 : Risques naturels	19
Axe 5 : Filière bois et bois énergie	16
Axe 6 : Dialogue forêt société	14
Axe 7 : Biodiversité	Entretiens individuels

Déroulé des groupes de travail

Les groupes de travail suivent une structure commune. Un diaporama est déroulé avec l'introduction du contexte du renouvellement de la charte forestière et la présentation des éléments du territoire pertinents pour l'axe traité. Les actions liées à la précédente charte sont également évoquées.

Pour donner suite à cette présentation, les participants sont répartis en petits groupes afin de permettre un moment d'échange entre eux. Chaque table dispose d'un sujet identifié, l'objectif étant d'adapter le temps d'échanges (de 30 à 40 minutes par sujets) pour que les acteurs aient le temps de réfléchir et de se concerter pour chaque thématique.

Le sujet abordé est décliné en pistes d'actions écrites sur des post-it. Les participants statuent de la pertinence de ces actions et les classent selon celles qu'ils jugent prioritaire ou non. Ils disposent également de post-it vides pour y inscrire leurs idées. Les organisateurs (CCVT, ONF et CNPF) se répartissent entre les différents groupes afin d'apporter des précisions, mais également de recadrer les interactions si besoin. À la suite de ces échanges, une restitution collective est proposée. Un acteur de chaque table est invité à expliquer ce qui a été dit à sa table et d'explicitier la priorisation adoptée par son groupe. Les autres participants peuvent également réagir.

Fin août 2024, le bilan de fin de stage de Lucile TOUBLAN, stagiaire à l'ONF, a permis de présenter l'ensemble des concertations auprès des acteurs locaux conviés aux différents groupes de travail. Cette synthèse est à retrouver en Annexe 5.

PLAN D' ACTIONS

Axes

Le diagnostic, les différents groupes de travail et entretiens ont permis de faire émerger 3 enjeux principaux sur le long terme auquel la charte forestière devra répondre.

A cela s'ajoute l'enjeu d'animation et de gouvernance de la charte.

Enjeu 1 : Animation et gouvernance de la CFT

Enjeu 2 : Gestion durable des forêts



Enjeu 3 : Dialogue forêt-société



Enjeu 4 : Adaptation locale de la filière bois et bois énergie



Déclinaison en objectifs

Chaque enjeu identifié se décline en un ou plusieurs objectifs qui représentent les résultats que la CFT a pour ambition d'atteindre.

Enjeux		Objectifs	
1	Animation et gouvernance de la CFT	1.A	Donner une place forte à la filière forêt-bois dans la politique territoriale
2	Gestion durable des forêts	2.A	Faciliter la gestion durable des parcelles forestières
		2.B	Prendre en compte l'aspect multifonctionnel des forêts
		2.C	Intégrer les enjeux liés au changement climatique et à l'équilibre sylvo-cynégétique dans la gestion forestière
3	Dialogue forêt société	3.A	Formet et sensibiliser le grand public aux enjeux forestiers
		3.B	Améliorer la cohabitation entre les activités de loisirs et touristiques et la gestion forestière



Enjeux		Objectifs	
4	Adaptation locale de la filière bois et bois énergie	4.A	Mettre en place une filière bois-énergie autosuffisante sur le territoire
		4.B	Dynamiser le tissu local d'entreprises de la filière forêt-bois

Déclinaison en actions et en sous-actions

Des actions ont été identifiées afin de répondre à l'objectif. Afin d'être plus opérationnelles, elles ont été déclinées en sous-actions. Elles sont détaillées dans le plan d'actions mais elles sont toutes mesurables à l'aide d'indicateurs de suivi et de réalisation.

Une priorité de 1 à 3 leur a été attribuée. (1 étant le plus prioritaire et 3 le moins prioritaire).

Fiches actions

Un tableau de synthèse des fiches actions est détaillé ci-après.

Les fiches actions associées sont à retrouver en Annexe n°6.

Enjeux		Objectifs	
4	Adaptation locale de la filière bois et bois énergie	4.A	Mettre en place une filière bois-énergie autosuffisante sur le territoire
		4.B	Dynamiser le tissu local d'entreprises de la filière forêt-bois

Enjeux	Objectif	Action	Sous action	Priorité
1	1.A Animation et gouvernance de la charte forestière de territoire	Donner une place forte à la filière forêt-bois dans la politique territoriale	Mettre en œuvre les actions, suivre les indicateurs et évaluer la charte forestière	1
			Piloter le dispositif de charte forestière avec l'aide d'instances décisionnaires dédiées	1
			Réaliser un bilan annuel de l'avancement du programme d'actions	1
			Réaliser un bilan à 5 ans	2
			Former les élus aux besoins de la filière forêt-bois	2
			Communiquer via divers supports sur les réalisations de la charte	2
			Poursuivre l'adhésion aux Communes Forestières	1
		1.A.2	Ancrer le partenariat avec le Pôle d'Excellence Bois	1
			Echanger avec les structures et les territoires voisins porteurs de Charte Forestière de Territoire	1

Enjeux	Objectif	Action	Sous action	Priorité
2	2.A Gestion durable des forêts	Faciliter la gestion durable des parcelles forestières	Accompagner le regroupement de gestion en s'appuyant sur l'Association Syndicale Autorisée intercommunale	1
			Mettre en place une bourse foncière à l'échelle de la CCVT	1
			Favoriser l'acquisition de parcelles à enjeux et de parcelles attenantes aux forêts communales par les communes	1
			Faire de la CCVT un territoire expérimental de la démarche "Forêts Orphelines" portée par Sylv'ACCITES	2
			Former les communes aux actes administratifs	2

Enjeux	Objectif	Action	Sous action	Priorité
			Continuer à améliorer l'accessibilité à la ressource forestière	1
		2.A.2		1
		2.A.3	Développer l'usage du câble	3
		2.A.4	Assurer la bonne gestion des forêts en s'appuyant sur les recettes liées à la vente de bois et sur les aides disponibles	2
			Mettre en place et maintenir une ligne budgétaire dédiée au patrimoine forestier	2
			Communiquer sur les aides disponibles	2
			Regrouper les coupes de manière à avoir plusieurs chantiers consécutifs à proposer aux entreprises câblistes	3
			Proposer des projets de desserte avec un objectif de coupe à câble	3
			Poursuivre la mise en place de l'Association Syndicale Autorisée intercommunale et s'appuyer sur les Déclarations d'Intérêt Général	1
			Renforcer l'animation et la communication auprès des usagers sur les projets de desserte afin d'en améliorer l'acceptabilité	1
			Poursuivre la création de nouvelles dessertes et l'amélioration de la desserte existante en s'appuyant notamment sur les projets identifiés sur le schéma de desserte	1
			Promouvoir la mise en place de Documents de Gestion Durable en forêt privée	1
			Promouvoir l'adhésion à la charte "Forestiers engagés" du Pôle Excellence Bois	1
			Communiquer sur la réglementation et les préconisations environnementales en s'appuyant sur l'animation Natura 2000	2
			Redéfinir la liste des sites prioritaires où instaurer des plans de gestion favorisant le rôle de protection des forêts	1
			Informar les propriétaires qu'ils sont dans une zone à enjeux de protection et les former sur la gestion à mettre en œuvre	2
			Assurer l'entretien des ripisylves et notamment retirer les arbres instables au bord des cours d'eau	3

Enjeux	Objectif	Action	Sous action	Priorité
			Recenser les ouvrages et identifier ceux à déployer	3
			Renforcer les concertations avec les chasseurs, notamment en amont des projets de plantations et des projets de desserte	1
			Mettre en place des échanges entre les forestiers et les acteurs agricoles	1
			Intégrer les acteurs de la biodiversité pour l'instauration de mesures DFCI	3
	2.C Intégrer les enjeux liés aux changements climatiques et à l'équilibre sylvo-cynégétique dans la gestion forestière	2.B.3	Permettre la concertation entre les acteurs	3
			Communiquer sur les réglementations en matière d'agrainage, d'affouragement et autres dispositifs d'attraction en forêt	3
			Communiquer sur les accès aux massifs avec la DDT et le SDIS 74	1
		2.C.1	Mettre en œuvre les préconisations de l'étude de vulnérabilité au risque feu de forêt sur la CCVT pour déterminer les zones sensibles où adapter la desserte aux normes DFCI	1
			Communiquer auprès des différents usagers et professionnels de la forêt sur les thématiques DFCI	1
			Instaurer des places à feu pour rassembler les risques	1
		2.C.2	Assigner aux gardes champêtres et à la police municipale des tournées de contrôle	2
			Communiquer sur les risques liés aux espèces exotiques envahissantes	1
			Former les propriétaires et les gestionnaires sur l'adaptation des forêts au changement climatique	1
			Réaliser un diagnostic de vulnérabilité climatique de territoire pour connaître les zones d'action prioritaires en forêt privée	1

Enjeux	Objectif	Action	Sous action	Priorité
			Poursuivre le soutien aux projets îlots d'avenir identifiés pour expérimenter l'adaptation de nouvelles essences sur le territoire, notamment aux abords de l'Ecomusée du Bois et de la Forêt	2
		2.C.3	Faciliter la détection du scolyte et la reconstitution des peuplements impactés	1
		2.C.4	Prendre en compte l'équilibre cynégétique dans l'aménagement du milieu forestier	2
			Réactualiser le Projet Sylvicole Territorial lors de son renouvellement en 2027, en fonction des enjeux actuels du territoire	2
			Intensifier la protection des plants en s'appuyant sur les expérimentations à l'échelle des Savoie et sur les méthodes biodégradables	1
			Déterminer et maintenir des zones de gagnage pour le gibier	2
			Animer des réunions avec les présidents d'ACCA afin de limiter les zones de réserve de chasse pour le grand gibier	2

Enjeux	Objectif	Action	Sous action	Priorité
3	Dialogue forêt société	3.A	Former et sensibiliser le grand public aux enjeux forestiers	1
		3.A.1	Communiquer sur l'aspect biodiversité	1
		3.A.2	Communiquer sur l'évolution de la forêt et des pratiques en contexte de changement climatique	1

Enjeux	Objectif	Action	Sous action	Priorité
			Communiquer sur l'intérêt des coupes en forêt et sur les métiers de la forêt	1
			Promouvoir le livret scolaire forêt	1
	3.B Améliorer la cohabitation entre les activités de loisirs et touristiques, et la gestion forestière	3.B.1	Informier le public des chantiers en cours	1
			Mettre à disposition des exploitants du matériel de protection et de communication pour les chantiers	1
		3.B.2	Mettre en place des itinéraires alternatifs sur les chantiers	2
			Mettre en place un guide par commune des applications ou organismes qui peuvent renseigner sur les obstacles que peuvent rencontrer les usagers de la forêt	2
			Communiquer sur l'existence du guide à travers plusieurs supports	2

Enjeux	Objectif	Action	Sous action	Priorité
4 Adaptation locale de la filière forêt-bois et bois énergie	4.A Mettre en place une filière bois-énergie autosuffisante sur le territoire	4.A.1	Déterminer l'organisation de la filière bois-énergie via une étude de définition	1
			Communiquer auprès du grand public pour s'assurer de l'acceptabilité	2
			Mettre en place une Société Coopérative d'Intérêt Collectif	3
		4.A.2	Se concerter sur les modes d'approvisionnement et de livraison pour ne pas multiplier les formats et pouvoir mutualiser le transport	1

Enjeux	Objectif	Action	Sous action	Priorité
			Développer les chaufferies communales	3
			Mettre en place des chaufferies locales	1
			Communiquer sur les études réalisées auprès de chaque commune	1
		4.A.3	Valoriser les déchets ligneux des entreprises locales et les déchets verts	1
			Privilegier l'utilisation de la ressource en bois d'œuvre lorsque c'est possible et/ou développer une culture mixte de mobilisation d'une part du bois-énergie	1
	4.B	Dynamiser le tissu local d'entreprises de la filière forêt-bois	Prévoir des chantiers pour les étudiants forestiers et les entreprises de travaux forestiers en toute saison sur la CCVT	1
			Maintenir la dernière scierie du territoire	1
			Prendre en compte les besoins de la filière forêt-bois dans les documents d'urbanisme	2
			Mutualiser le matériel de franchissement des cours d'eau	2
			Permettre l'exploitation forestière toute l'année	3
			Mieux valoriser les bois scolytés en bois d'œuvre en collaborant avec le Pôle Excellence Bois	1
			Inciter les entreprises de construction à se certifier et à choisir des bois labélisés locaux	1
			Inscrire une clause bois certifiés dans les marchés publics	2
	4.B.3	Fédérer la filière	Inciter les entreprises à adhérer au Pôle Excellence Bois	1
			Evaluer le potentiel économique d'une filière forêt-bois locale	1
			Instaurer une concertation avec les entreprises du territoire	2

Enjeux	Objectif	Action	Sous action	Priorité
			Recenser et référencer les entreprises de la filière forêt-bois sur le territoire	2
			Communiquer sur l'importance de l'utilisation du bois d'œuvre dans un contexte de changement climatique	2

Calendrier de mise en œuvre 2025-2035

N° Action	N° Action	Priorité	Sous action	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
1.A.1	Mettre en œuvre les actions et communiquer sur leur réalisation	1	Mettre en œuvre les actions, suivre les indicateurs et évaluer la charte forestière	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		1	Piloter le dispositif de charte forestière avec l'aide d'instances décisionnaires dédiées	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		1	Réaliser un bilan annuel de l'avancement du programme d'actions	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		2	Réaliser un bilan à 5 ans						X					X
		2	Former les élus aux besoins de la filière forêt-bois		X						X			
		2	Communiquer via divers supports sur les réalisations de la charte	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
1.A.2		1	Poursuivre l'adhésion aux COmmunes FOrestières	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

N° Action	N° Action	Priorité	Sous action	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
	Développer des partenariats avec les acteurs du territoire	1	Ancrer le partenariat avec le Pôle d'Excellence Bois	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		1	Echanger avec les structures et les territoires voisins porteurs de Charte Forestière de Territoire	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
2.A.1	Limiter le morcellement foncier	1	Accompagner le regroupement de gestion en s'appuyant sur l'Association Syndicale Autorisée intercommunale	X	X	X								
		1	Mettre en place une bourse foncière à l'échelle de la CCVT		X	X	X	X	X					
		1	Favoriser l'acquisition de parcelles à enjeux et de parcelles attenantes aux forêts communales par les communes		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		2	Faire de la CCVT un territoire expérimental de la démarche "Forêts Orphelines" portée par Sylv'ACCTES			X	X	X	X	X	X	X	X	X
		2	Former les communes aux actes administratifs		X	X					X	X		
2.A.2	Continuer à améliorer l'accessibilité à la ressource forestière	1	Poursuivre la création de nouvelles dessertes et l'amélioration de la desserte existante en s'appuyant notamment sur les projets identifiés sur le schéma de desserte	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		1	Renforcer l'animation et la communication auprès des usagers sur les projets de desserte afin d'en améliorer l'acceptabilité	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		1	Poursuivre la mise en place de l'Association Syndicale Autorisée intercommunale et s'appuyer sur les Déclarations d'Intérêt Général	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

2025-2035

N° Action	N° Action	Priorité	Sous action	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
2.A.3	Développer l'usage du câble	3	Proposer des projets de desserte avec un objectif de coupe à câble						X	X	X	X	X	X
		3	Regrouper les coupes de manière à avoir plusieurs chantiers consécutifs à proposer aux entreprises câblistes						X	X	X	X	X	X
2.A.4	Assurer la bonne gestion des forêts en s'appuyant sur les recettes liées à la vente de bois et sur les aides disponibles	2	Communiquer sur les aides disponibles	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		2	Mettre en place et maintenir une ligne budgétaire dédiée au patrimoine forestier		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
2.B.1	Former les acteurs de la filière forêt à l'évolution des bonnes pratiques	1	Promouvoir la mise en place de Documents de Gestion Durable en forêt privée		X	X	X	X		X		X		X
		1	Promouvoir l'adhésion à la charte "Forestiers engagés" du Pôle Excellence Bois	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		2	Communiquer sur la réglementation et les préconisations environnementales en s'appuyant sur l'animation Natura 2000	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
2.B.2	Favoriser le rôle de protection des forêts	1	Redéfinir la liste des sites prioritaires où instaurer des plans de gestion favorisant le rôle de protection des forêts				X	X	X					
		2	Informers les propriétaires qu'ils sont dans une zone à enjeux de protection et les former sur la gestion à mettre en œuvre		X				X					X
		3	Assurer l'entretien des ripisylves et notamment retirer les arbres instables au bord des cours d'eau		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		3	Recenser les ouvrages et identifier ceux à déployer				X							

N° Action	N° Action	Priorité	Sous action	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
2.B.3	Permettre la concertation entre les acteurs	1	Renforcer les concertations avec les chasseurs, notamment en amont des projets de plantations et des projets de desserte		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		1	Mettre en place des échanges entre les forestiers et les acteurs agricoles		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		3	Intégrer les acteurs de la biodiversité pour l'instauration de mesures DFCI		X	X								
		3	Communiquer sur les réglementations en matière d'agrainage, d'affouragement et autres dispositifs d'attraction en forêt		X	X					X			
2.C.1	Prendre en compte l'aspect DFCI dans l'aménagement du milieu forestier	1	Communiquer sur les accès aux massifs avec la DDT et le SDIS 74	X										
		1	Mettre en œuvre les préconisations de l'étude de vulnérabilité au risque feu de forêt sur la CCVT pour déterminer les zones sensibles où adopter la desserte aux normes DFCI			X	X	X	X	X				
		1	Communiquer auprès des différents usagers et professionnels de la forêt sur les thématiques DFCI			X	X	X	X	X	X	X	X	X
		1	Instaurer des places à feu pour rassembler les risques		X	X								
		2	Assigner aux gardes champêtres et à la police municipale des tournées de contrôle		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
2.C.2	Communiquer sur les adaptations au changement climatique et sur la gestion des espèces exotiques	1	Communiquer sur les risques liés aux espèces exotiques envahissantes	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		1	Former les propriétaires et les gestionnaires sur l'adaptation des forêts au changement climatique	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

N° Action	N° Action	Priorité	Sous action	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
	envahissantes en forêt	1	Réaliser un diagnostic de vulnérabilité climatique de territoire pour connaître les zones d'action prioritaires en forêt privée			X	X	X						
		2	Poursuivre le soutien aux projets îlots d'avenir identifiés pour expérimenter l'adaptation de nouvelles essences sur le territoire, notamment aux abords de l'Ecomusée du Bois et de la Forêt		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
2.C.3	Faciliter la détection du scolyte et la reconstitution des peuplements impactés	1	Créer un "fonds d'urgence" pour faciliter les interventions rapides dans les zones impactées par le scolyte (budget forêt et matériel d'exploitation mutualisés)		X	X								
		2	Réactualiser le Projet Sylvicole Territorial lors de son renouvellement en 2027, en fonction des enjeux actuels du territoire			X			X			X		
2.C.4	Prendre en compte l'équilibre sylvo-cynégétique dans l'aménagement du milieu forestier	1	Intensifier la protection des plants en s'appuyant sur les expérimentations à l'échelle des Savoie et sur les méthodes biodégradables						X	X	X	X	X	X
		2	Déterminer et maintenir des zones de gagnage pour le gibier						X	X	X	X	X	X
		2	Animer des réunions avec les présidents d'ACCA afin de limiter les zones de réserve de chasse pour le grand gibier		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
3.A.1	Communiquer sur l'aspect biodiversité	1	Communiquer auprès du grand public sur l'équilibre sylvo-cynégétique	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		1	Communiquer auprès du grand public sur ses impacts sur la biodiversité	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

N° Action	N° Action	Priorité	Sous action	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
3.A.2	Communiquer sur les métiers liés à l'exploitation forestière	1	Communiquer sur l'évolution de la forêt et des pratiques en contexte de changement climatique	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
3.A.3	Communiquer auprès des scolaires sur la multifonctionnalité des forêts	1	Communiquer sur l'intérêt des coupes en forêt et sur les métiers de la forêt	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
3.B.1	Concilier les loisirs et le tourisme avec la gestion forestière	1	Promouvoir le livret scolaire forêt	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
3.B.2	Recenser les structures d'information existantes	2	Informier le public des chantiers en cours	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
3.B.2	Recenser les structures d'information existantes	2	Mettre à disposition des exploitants du matériel de protection et de communication pour les chantiers	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
3.B.2	Recenser les structures d'information existantes	2	Mettre en place des itinéraires alternatifs sur les chantiers	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
3.B.2	Recenser les structures d'information existantes	2	Mettre en place un guide par commune des applications ou organismes qui peuvent renseigner sur les obstacles que peuvent rencontrer les usagers de la forêt				X					X		
3.B.2	Recenser les structures d'information existantes	2	Communiquer sur l'existence du guide à travers plusieurs supports					X	X	X	X	X	X	X
4.A.1	Déterminer les équipements nécessaires à l'implantation d'une filière bois-énergie	1	Déterminer l'organisation de la filière bois-énergie via une étude de définition	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
4.A.1	Déterminer les équipements nécessaires à l'implantation d'une filière bois-énergie	2	Communiquer auprès du grand public pour s'assurer de l'acceptabilité			X	X	X	X	X	X	X	X	X
4.A.1	Déterminer les équipements nécessaires à l'implantation d'une filière bois-énergie	3	Mettre en place une Société Coopérative d'Intérêt Collectif			X	X	X	X	X	X	X	X	X

N° Action	N° Action	Priorité	Sous action	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
4.A.2	Développer les chaufferies communales	1	Se concerter sur les modes d'approvisionnement et de livraison pour ne pas multiplier les formats et pouvoir mutualiser le transport	X	X	X	X	X	X					
		3	Mettre en place des chaufferies locales	X	X	X	X	X	X					
		1	Communiquer sur les études réalisées auprès de chaque commune				X	X	X					
4.A.3	Diversifier les sources d'approvisionnement	1	Valoriser les déchets ligneux des entreprises locales et les déchets verts							X	X	X	X	X
		1	Privilégier l'utilisation de la ressource en bois d'œuvre lorsque c'est possible et/ou développer une culture mixte de mobilisation d'une part du bois-énergie		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
4.B.1	Privilégier les entreprises et formations du territoire	1	Prévoir des chantiers pour les étudiants forestiers et les entreprises de travaux forestiers en toute saison sur la CCVT		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		1	Maintenir la dernière scierie du territoire	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		2	Prendre en compte les besoins de la filière forêt-bois dans les documents d'urbanisme	X	X	X								
		2	Mutualiser le matériel de franchissement des cours d'eau		X	X	X	X						
		3	Permettre l'exploitation forestière toute l'année		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
4.B.2	Favoriser l'utilisation de bois locaux dans la construction	1	Mieux valoriser les bois scolés en bois d'œuvre en collaborant avec le Pôle Excellence Bois		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		1	Inciter les entreprises de construction à se certifier et à choisir des bois labélisés locaux		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

N° Action	N° Action	Priorité	Sous action	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
		2	Inscrire une clause bois certifiés dans les marchés publics	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
4.B.3	Fédérer la filière	1	Inciter les entreprises à adhérer au Pôle Excellence Bois	X	X	X					X			
		1	Evaluer le potentiel économique d'une filière forêt-bois locale		X	X	X							
		2	Instaurer une concertation avec les entreprises du territoire	X	X	X								
		2	Recenser et référencer les entreprises de la filière forêt-bois sur le territoire	X	X	X	X							
		2	Communiquer sur l'importance de l'utilisation du bois d'œuvre dans un contexte de changement climatique		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Mise en œuvre 2025-2027

Le calendrier global de la charte est proposé sur 10 ans mais pour être opérationnel et mieux calibrer les actions dans le temps, un focus sur les 3 premières années est proposé.

Ces trois premières années permettront de mettre en œuvre et de lancer pas moins de 69 sous actions. Et dès 2025, ce sont 40% de ces sous actions qui seront mises en œuvre.

Le budget estimatif est de 180 000 € pour le fonctionnement sur ce pas de temps.

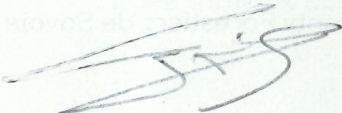
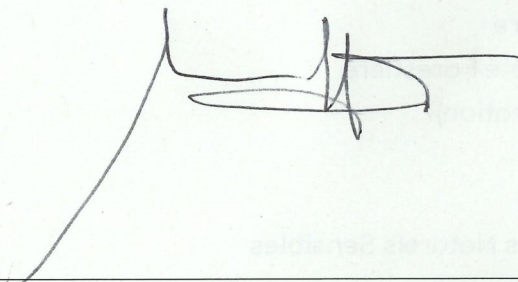
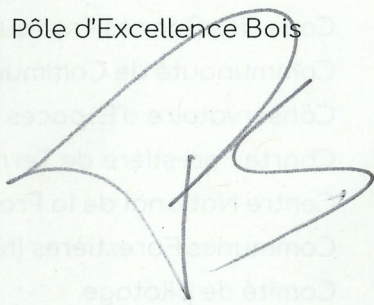
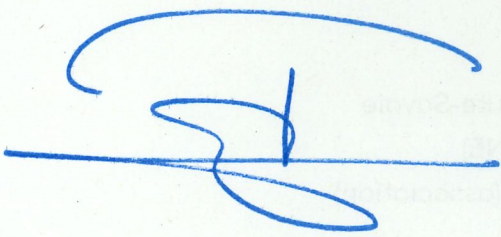
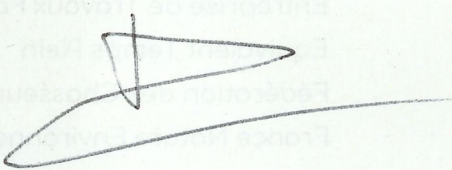
Cela inclus notamment les prestations externalisées ; mais également le temps de travail dédié à la charte, équivalent à 50% d'ETP, ainsi que le temps lié à l'animation de l'ASA intercommunale, représentant 5% d'ETP.

ANNEXES

Annexe 1	Evaluation de la charte forestière Fier Aravis CCVT. Programme d'actions 2009-2014. COFOR, 2022. 13 p.
Annexe 2	Diagnostic forestier du territoire. COFOR, 2022. 26 p.
Annexe 3	Supports de présentations et comptes rendu des Comités de pilotage du renouvellement de la Charte Forestière. Comptes-rendus des COPIL 1 à 3. CCVT, ONF, CNPF, 2024-2025
Annexe 4	Supports de présentations des groupes de travail 1 à 6. CCVT, ONF, CNPF, 2024
Annexe 5	Support de présentation. Restitution de la phase de concertation. 28/08/2024.
Annexe 6	Fiches-actions



SIGNATAIRES DE LA CHARTE

Communauté de Communes des Vallées de Thônes 	Office National des Forêts Agence Savoie Mont Blanc 
Centre National de la Propriété Forestière Antenne Auvergne Rhône Alpes 	Pôle d'Excellence Bois 
Association départementale des Communes Forestières de la Haute-Savoie 	Ecomusée du Bois et de la Forêt 

LEXIQUE

ACCA	Association Communale de Chasse Agréée
APPB	Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope
ASA	Association Syndicale Autorisée
ASLGF	Association Syndicale Libre de Gestion Forestière
ASDEFS	Association Syndicale Des Exploitants Forestiers de Savoie
AURA	Auvergne Rhône Alpes
BE	Bois Energie
BO	Bois d'Œuvre
BVSM	Biens Vacants et Sans Maître
CA SMB	Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc
CBPS	Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles
CCVT	Communauté de Communes des Vallées de Thônes
CEN74-ASTERS	Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie (ASTERS)
CFT	Charte Forestière de Territoire
CNPF	Centre National de la Propriété Forestière
COFOR	Communes Forestières (fédération)
COPIL	Comité de pilotage
COTECH	Comité technique
CTENS	Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles
DFCI	Défense des Forêts Contre l'Incendie
DGD	Document de Gestion Durable
DIG	Déclaration d'Intérêt Général
ETF	Entreprise de Travaux Forestiers
ETP	Equivalent Temps Plein
FDC	Fédération des Chasseurs de Haute-Savoie
FNE	France Nature Environnement (FNE)
LPO	Ligue de Protection des Oiseaux (association)
MFR	Maison Familiale et Rurale
OFB	Office Français de la Biodiversité
ONF	Office National des Forêts
PAEC	Projet Agro-Environnemental et Climatique
PEB	Pôle Excellence Bois
PLU	Plan Local d'Urbanisme
PPT	Plan Pastoral de Territoire
PSG	Plan Simple de Gestion
PST	Projet Sylvicole Territorial
RTM	Restauration des Terrains en Montagne



SCIC	Société Coopérative d'Intérêt Collectif
SCoT	Schéma de Cohérence Territoriale
SDGC	Schéma Départemental de Gestion Cynégétique
SDIS	Service Départemental d'Incendie et de Secours
UFP 74	Union des Forestiers Privés de Haute Savoie
ZICO	Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux
ZNIEFF	Zone d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique